

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL524

présenté par

Mme Appéré, M. Le Bouillonnet, Mme Delaunay, Mme Pochon et les membres du groupe  
socialiste, républicain et citoyen

-----

### ARTICLE 2

A l'alinéa 3, remplacer les mots « conseil général » par les mots « conseil départemental ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de prendre en compte la nouvelle dénomination instaurée par la loi relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral.